



GROUPEMENT des SYLVICULTEURS du VERCORS 4 MONTAGNES (GS4M)

(association loi 1901)

B.P. 14 - 38 610 GIERES

Daniel Bonnet (président) : Tél. /Fax 04.76.75.68.31 et 06.85.76.28.36
6, grande rue - 38120 Fontanil Cornillon

Mail : daniel.bonnet38@orange.fr net : www.gs4m.com

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 9 JUILLET 2011, **MAIRIE DE LANS EN VERCORS**



**ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011**

Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous, les personnalités suivantes:
Mme Marion BONNET, Mrs Michel ALLIBERT, Gérard ARNAUD, Pierre BASSO, Guy CHARRON, Patrick GAILLARD, Jean-Paul GOUTTENOIRE, Henri GRAS, Xavier MARTIN, Charles MILLIAT, Bruno de QUINSONAS, Jean-Claude ROCHER.

Les personnalités excusées: Mme Sandra BONNIAU, Mrs André AUBANEL, Jean-Luc CHENAL Patrick CHION, Jean FAURE, Charles GALVIN, Bertrand de GERMINY, JC TABITA.

La liste des membres du Groupement des Sylviculteurs présent(e)s ou excusé(e)s à l'Assemblée Générale peut être demandée au Président du GS4M.

Pouvoirs: 47

Dès 9 h 15, **accueil des sylviculteurs au nombre de 41 personnes :**

par M. Daniel BONNET Président du Groupement des Sylviculteurs,
et M. Jean Paul GOUTTENOIRE, Maire de LANS EN VERCORS.

M. le Maire de LANS EN VERCORS, après une généreuse collation du matin offerte aux participants, nous présente de façon très complète sa commune, touristique et forestière.

M. GOUTTENOIRE affirme sa volonté et celle de son équipe, de valoriser au sein de la commune le bois local et les emplois liés à cette activité, M. le Maire invite les sylviculteurs, à soutenir cette dynamique.

9 h 40, **début des travaux de l'Assemblée Générale**

par M. le Président BONNET qui présente **le rapport moral et d'activité de l'année 2010.**

M. GREGIS trésorier, présente **le rapport financier 2010 et prévisionnel 2011.**

Rapport technique 2010 il faut noter que l'évolution des marchés du bois, est favorable pour les bois de qualité.

Les trois rapports sont mis aux votes, et adoptés à l'unanimité par les participants.

(documents remis à chaque participant en début de séance peuvent être demandée au Président du GS4M)

Renouvellement des administrateurs:

Mrs Gérard CLAUDET, Henri COING-ROY, Claude FERRADOU, Thomas GUILLET, Robert OGIER-DENIS, Raymond ROUSSANNES renouvellent leur mandat.

Mme Gemma LECHON et Mrs Henri GAY ne renouvellent pas.

Mrs Roger MARECHAL et Jean-Claude ROCHER sont admis, nouveaux administrateurs.

Nous constatons que les cotisations au SYNDICAT, via le GS 4M sont en augmentation.

La parole est donnée à M. Bruno de QUINSONAS:

Président de PEFC Rhône-Alpes

et nouveau Président du SYNDICAT DES FORESTIERS PRIVES DE l'Isère.

M. Bruno de QUINSONAS insiste sur le fait que c'est le SYNDICAT et nul autre, qui est l'organisme de DEFENSE de la FORET PRIVEE au niveau départemental et national, et que chaque structure a son rôle propre.

C'est le SYNDICAT et sa FEDERATION NATIONALE, qui ont obtenu la validation par l'Assemblée Nationale des articles de la loi du 27 juillet 2010 de modernisation et d'organisation agricole, concernant la forêt.

Plus nous serons nombreux à adhérer, et plus le SYNDICAT aura du poids pour défendre les intérêts des sylviculteurs.

La parole est donnée à M. Xavier MARTIN :

Directeur du CRPF Rhône-Alpes:

M. MARTIN nous rappelle que le CRPF est composé d'hommes et de femmes élu(e)s et du personnel techniciens et ingénieurs. Il faut des propos apaisés pour la forêt. Le CRPF est un établissement public créé par la loi de 1963.

Les forêts privées de 25 ha et plus, doivent être dotées d'un PSG pour être bien gérées. Le CRPF anime certaines entités, dont les Groupements de Sylviculteurs.

M. Xavier MARTIN cite la Région et le Conseil Général, sans qui les actions ne seraient pas, ce qu'elles sont.

Techniquement, M. MARTIN, sur demande de D. BONNET, nous expose la différence de qualité du bois entre le sapin et l'épicéa.

Le Directeur M. Xavier MARTIN, rappelle que les sylviculteurs savent offrir du bois certifié PEFC, que la forêt contribue à la qualité de l'eau, et que en Isère, nous avons la chance d'avoir un Conseil Général qui nous soutient, le fait forestier est là.

Intervention de M. Henri GRAS :

Président de l'UGDFI.

M. Henri GRAS nous cite les actions de l'Union des Groupements de Développement Forestier de l'Isère: la participation au Salon Européen du BOIS à GRENoble, la Fête de la forêt de montagne à St MARTIN D'URIAGE, l'élaboration et la rédaction de SYLVE 38, les CA de CREABOIS qui est l'interprofession départementale.

M. Henri GRAS recommande la Responsabilité Civile via le SYNDICAT, et par la même occasion salue le nouveau Président du SFP38 M. Bruno de QUINSONAS, et la nouvelle Vice Présidente Y.COING-BELLEY.

Le Président de l'UGDFI invite fortement les sylviculteurs à adhérer à la certification PEFC qui sera indispensable pour commercialiser les bois de nos forêts.

Pour conclure, M. Henri GRAS remercie pour l'opération de regroupement de parcelles forestières, le CG 38, le CRPF, la Chambre d'Agriculture de l'Isère, Sillon 38 et Terre Dauphinoise, ainsi que l'assistance pour son attention.

Intervention de M. Bruno de QUINSONAS :

Président de PEFC Rhône-Alpes.

M. Bruno de QUINSONAS salue à son tour l'assistance. M. le Président, ne parlera pas du SYNDICAT puisque c'est déjà fait, le CRPF c'est fait, il va nous parler de PEFC:

-a) Adhérer à PEFC est une mission citoyenne, pour les générations futures.

-b) Nous n'avons pas le droit de ne pas adhérer à PEFC, car nous ne vendrons plus le bois grumes et déchetés, s'il n'est pas certifié.

-c) Nous pouvons espérer, vendre un peu mieux dans le futur, nos bois grumes et déchetés, car ils seront certifiés.

Pour les communes forestières, c'est 75% de bois certifiés, et seulement 10% pour les forêts privées!

M. Bruno de QUINSONAS souligne la nécessité de l'engagement des sylviculteurs privés à la certification PEFC, qui sont les engagements que chaque sylviculteur digne de ce nom, réalise chaque jour.

Sans éco certification, il n'y aura aucune subvention pour les forêts qui ne seront pas éco certifiées.

M. de Président nous encourage à adhérer à la certification, qui est la condition de survie pour le futur.

Suite au questionnement d'un participant à la réunion, M. Bruno de QUINSONAS explique que les contrôles se font par tirage au sort, M. le Président invite le 18 juillet ce participant qui doute, à assister à un contrôle sur le Vercors.

Exposé par M. Claude FERRADOU sur la fiscalité forestière, (voir fiche du CRPF Rhône-Alpes)

Exposé de Michel Allibert :

responsable de l'ACCA de Méaudre

Différents responsables des organisations professionnelles de la forêt publique et privée et des unités de la chasse sur les 4 Montagnes, se sont rencontrés à ENGINs pour réfléchir aux moyens à mettre en place, afin de trouver un équilibre entre les chasseurs, les usagers de la forêt et les sylviculteurs.

- Les coupables de la consommation ligneuse et résineuse, sont une concentration de chevreuils et cerfs sur certaines zones de la forêt.
- Depuis 1979, les pouvoirs publics imposent aux chasseurs des quotas pour réguler certains gibiers, c'est Le Plan de Chasse.
- Le Plan de chasse se décide à l'issue d'une large concertation en CDCFS
- Difficultés d'évaluation des populations de cervidés, les comptages nocturnes se font en avril, le taux de la population est croissante .
- Des mesures d'abroussement peuvent se faire à l'aide de placettes forestières.
- Ressenti subjectif: c'est une catastrophe pour les sylviculteurs sinistrés.

Actions de gestion locale:

-Prise de conscience du problème.

-Augmentation des quotas jusqu'à constat de baisse des populations (DDT).

- Les chasseurs sont favorables à des aménagements, en concertation avec tous.

M. Claude FERRADOU pose la question sur la légitimité des agrainoirs

M. Michel ALLIBERT explique qu'il s'agit d'accord avec les agriculteurs pour protéger les cultures, mais il faut obtenir l'accord du propriétaire de terrain sur lequel cet outil est installé.

L'Assemblée Générale est clôturée à 12 h 45 par le pot de l'amitié.

La secrétaire de séance: Yvonne COING-BELLEY.